



# AU COURS DU VIAUR

Bulletin d'information du Contrat de Rivière du Viaur

## LA FAUNE ET LA FLORE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR

### Sommaire

Edito - - - - -	p1
Les poissons - - - - -	p2
Les mammifères - - - - -	p4
La flore - - - - -	p6
Les oiseaux - - - - -	p8

### EDITO

Le territoire du Viaur recèle d'étonnants trésors...

Des trésors fait d'hommes, d'histoires, de légendes mais aussi des trésors de nature : la faune et la flore y sont remarquables de part leur diversité et leur rareté. Ici, une truite Fario, là une droséra et là bas un Faucon pèlerin... Tant de richesses qui font de notre Viaur un pays d'exception, tant de richesses qu'il faut à tout prix maintenir... Alors apprenons à les découvrir, les connaître et les reconnaître ainsi nous partagerons ces délices...

Nous avons souhaité, par nos actions au sein du Contrat de Rivière, apporter notre pierre au développement de notre territoire, à son respect et à son avenir. Car le développement d'un territoire ne le condamne pas à la destruction, bien au contraire : sa survie dépend de son adaptation, de son évolution et de son activité qui doit se faire en harmonie avec son potentiel naturel.

Nous tenterons grâce et avec l'implication de tous de poursuivre ce grand chantier. Mais ce n'est que tous ensemble : habitants, acteurs et usagers et dans le même sens que nous y parviendrons.

**Bernard ANDRIEU**  
Président du Contrat  
de Rivière du Viaur

### Cinque Plongeur



### Cinque plongeur : oiseau des eaux pures

Emblème de la vallée : cet oiseau fidèle à son territoire est caractéristique des zones alternant les rapides et les calmes (rivières et torrents). Il plonge et peut rester immergé 3 à 10 secondes pour chercher sa nourriture composée d'insectes et de larves aquatiques des fonds de rivières.

Il construit un nid en mousse dans un trou de rocher ou de mur surplombant l'eau. La femelle pond à deux reprises dans l'année (de la mi mars au mois de mai) au total 8 à 10 oeufs.

Espèce protégée au niveau national et européen.



## LES ESPÈCES PISCICOLES DE NOS COURS D'EAU

Chaque milieu naturel offre des conditions de vie particulières aux espèces végétales et animales. Celles-ci s'adaptent, se développent ou meurent et disparaissent. Les poissons n'échappent pas à cette règle. Depuis la source jusqu'à la confluence, ils se répartissent selon leurs exigences et leurs préférences. Ainsi, les scientifiques ont découpé les cours d'eau en zones différentes qui portent le nom d'un poisson. Sur le bassin versant du Viaur on trouve 4 zones différentes.

### La zone à truites :

Zone proche des sources, constituée des ruisseaux et des petites rivières aux eaux froides et bien oxygénées qui conviennent aussi aux Varions et aux Goujons. Le Saumon, autrefois présent a aujourd'hui disparu.



Truite Fario

### Truite Fario

Reine des eaux fraîches bien oxygénées, à la robe moucheté ; présente sur tout le bassin versant du Viaur, surtout sur les ruisseaux du Lézou.

### Goujon

Petit poisson, présent dans pratiquement tous les affluents, qui ressemble à un barbeau miniature avec ses barbillons sous la lèvre. Surnommé "moustachu".



Vairon

### Vairon

Le plus petit des cyprinidés qui accompagne la Truite et le Goujon.

### La zone à Barbeaux:

Zone constituée des secteurs de cours d'eau de plaine aux eaux plus chaudes et dont le lit est plus large et plus profond. On retrouve toutes les espèces de la zone à Ombre et on note l'apparition du Gardon, de son "cousin" le rotengle et des carnassiers comme le Brochet. La Truite devient de plus en plus rare.



Barbeau

### Barbeau fluviatile

Joli poisson aux flancs dorés et au corps cylindrique ; amateur des grands courants profonds des rivières.

dorés et au corps cylindrique ; amateur des grands courants profonds des rivières.

### Les Lacs

Sur le bassin versant du Viaur plusieurs grands lacs sont présents : Pareloup, Pont de Salars, Thuriès, Bages et la Gourde. Ces barrages créés pour la production d'hydroélectricité attirent également de nombreux touristes. Ils sont pour les pêcheurs de hauts lieux de pêche aux carnassiers.



Gardon

### Gardon

Petit cyprin au corps trapu, symbole des pêches de friture abondant dans tous les lacs et sur la partie aval des rivières.



Perche

### Perche

Carnassier à la robe zébrée et aux belles nageoires orangées, présent dans les lacs et parfois dans la rivière.

### Brochet

Carnassier "au bec de canard", présent dans les lacs, rarement dans les rivières sauf dans la partie aval du Viaur



Brochet

### Black-Bass

Carnassier issu d'Amérique, amateur d'eaux plutôt chaudes, fait l'objet d'une tentative d'introduction sur le lac de Pont de Salars.



Sandre

### Sandre

Carnassier issu d'Europe centrale qui affectionne les eaux profondes des lacs.



Black-Bass

### Carpe

Le plus gros poisson de fond : il peut dépasser 20 Kg. Dans nos lacs il existe 3 espèces : Carpe commune, Carpe Cuir, Carpe Miroir.



La carpe commune

### La zone à Ombres :

(Il n'y a pas d'Ombre sur le Viaur) cette zone est constituée de rivières fraîches des plateaux où la violence du courant a diminué; on trouve dans cette zone toutes les espèces de la zone à truite ainsi que d'autres espèces d'accompagnement comme le Chevesne (Cabot), la Vandoise (Siège) et quelques spécimens de barbeaux.

### Chevesne

Cyprin de rivière présent sur la zone aval et dans les lacs. Poisson aux belles écailles argentées appelé aussi "Cabot".



Chevesne

### Les perturbations au niveau du Viaur :

C'est surtout la Truite Fario, autrefois abondante dans la rivière, dans ses affluents et tous les ruisseaux qui subit le plus de perturbations. Les populations ont chuté de 70 %. Pour analyser ces perturbations, il faut bien comprendre que ce sont les fonctions biologiques permettant à toutes les espèces animales de se développer qui sont touchées.

**Le manque d'eau :** moins de courant donc moins d'oxygène et donc moins de nourriture; ce manque d'eau est lié à l'assèchement des zones humides et aux prélèvements effectués. **Le manque de "coup" d'eau :** l'effet régulateur des barrages limitent les crues et donc l'autoépuration des rivières.

**Les pollutions :** de nombreux produits sont rejetés dans les rigoles ou ruisseaux. Ces pollutions sont dues aux rejets domestiques non traités provenant de petits villages ou aux activités agricoles (effluents d'élevages, produits désherbants, engrais, insecticides).

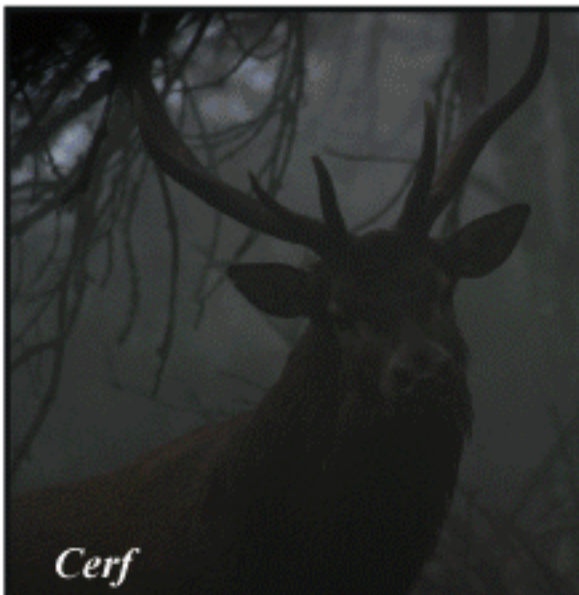
**L'érosion des sols :** le manque de haies, de bosquets sur les pentes, d'arbres en bordure de cours d'eau fait que l'eau ruisselle avec force et entraîne avec elle de la terre qui vient colmater les frayères ainsi que les caches pour les invertébrés et les poissons.



## LES MAMMIFÈRES DU BASSIN VERSANT DU VIAUR

### Les grands mammifères :

Les changements dans les pratiques agricoles avec un abandon des zones trop pentues a permis à la forêt de recoloniser toutes ces vallées, favorisant du même coup trois espèces : Cerf, Chevreuil et Sangliers. La fermeture des milieux provoqués par le vieillissement des populations, des boisements, les pratiques modernes agricoles et l'abandon de la vigne a, par contre, un effet très néfaste sur certaines espèces classées gibier comme la perdrix rouge ou le lapin de Garenne. Ce dernier a subi en plus des épizooties. Seul le lièvre est à nouveau bien présent. Il semble mieux s'adapter aux nouvelles méthodes agricoles que le lapin et de plus, le plan de chasse appliqué à cette espèce donne de très bons résultats.



Cerf

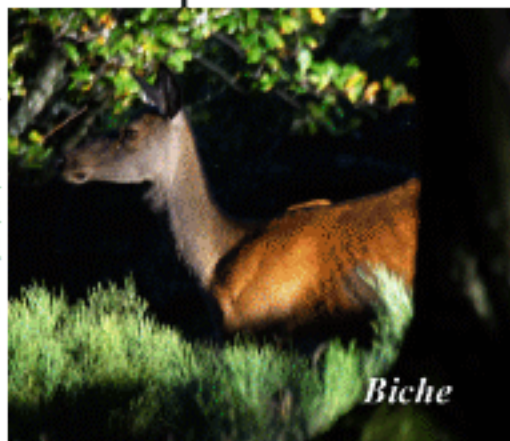
### Le Cerf d'Europe

*Cervus elaphus*

Présence de quelques animaux plus ou moins erratiques sur la vallée du Viaur, entre Saint Just sur Viaur et Laguépie.

Pour la saison de chasse 2003/2004, il a été attribué trois cerfs sur ce secteur du bassin versant du Viaur.

Pour l'instant, il n'est pas envisagé de laisser se développer cette espèce.



Biche

### Le Sanglier

*Sus Scrofa*

Il a toujours été présent avec de grosses variations des effectifs au cours du siècle dernier et un nombre maximum d'animaux tués dans les années 90. Maintenant les lâchés sont interdits.

En 2002, sur le bassin versant du Viaur, 300 animaux ont été tués.



Sangliers

### Le Lièvre

*Lepus europaeus*

Le gibier roi du chasseur de petit gibier, avait connu dans les années 70/80 une forte chute de ses effectifs. Le lâché d'animaux d'élevage ou d'Europe centrale n'arrivant pas à faire remonter les populations. Le début des années 90 a vu la mise en place de groupements d'intérêt cynégétique (G.I.C.), accompagné d'un plan de chasse comme pour le Chevreuil. Ces efforts de gestion des chasseurs ce sont vus rapidement récompensés. L'espèce est maintenant bien présente sur l'ensemble du bassin Viaur. L'évolution de l'agriculture avec l'agrandissement des parcelles lui sont plutôt favorable.



Lièvre

### Les autres mammifères :

**Le Renard :** présent partout ces dernières années, les effectifs ont subi une forte chute suite à une sorte de galle; il semble à nouveau revenir à des effectifs plus conséquents.

**Le Blaireau :** bien présent sur l'ensemble du territoire.

**La Fouine :** bien présente, elle affectionne les zones habitées.

#### Belette



**La Martre :** semblait absente il y a quelques années, présente un peu partout aujourd'hui, affectionne les milieux forestiers.

**Le Putois :** présent un peu partout, affectionne les milieux humides.

**Belette :** Plus présente sur le Ségala

**Hermine :** Plus présente sur le secteur Lézou - Lagast.

**La Genette :** Assez rare, espèce protégée.

**Le Ragondin :** originaire d'Amérique, il a colonisé le bassin depuis le début des années 90.

**Le Rat Musqué :** également originaire d'Amérique, il est arrivé un peu plus tôt sur le bassin du Viaur, dans les années 80.

**La Loutre :** Une étude sur cette espèce a commencé dans le département de l'Aveyron et les premiers résultats indiquent qu'elle est plus présente que l'on ne pensait. La Vallée du Viaur va être incluse dans cette étude en 2004 ; nous avons bon espoir de la trouver sur le bassin versant du Viaur ce qui laisserait à penser qu'il y a une amélioration des milieux...



Chevrette

### Le Chevreuil

*Capreolus capreolus*

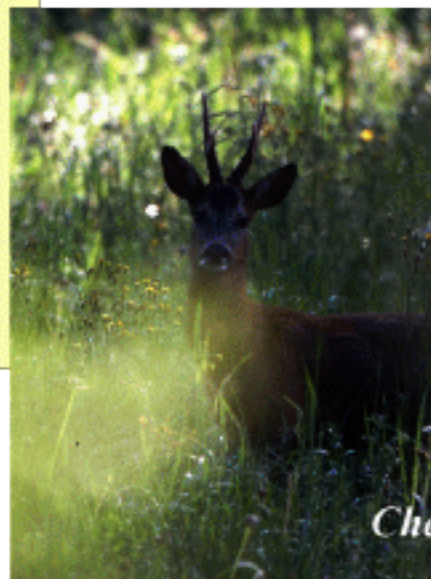
Présent sur le bassin depuis le début des années 80, cette espèce a colonisé toute la région suite à sa réintroduction dans le département du Lot, le Nord Aveyron et les Monts de Lacaune (département du Tarn). Le plan de chasse (limitation du nombre d'animaux à tuer) rendu obligatoire dans les années 70 a

permis l'expansion de l'espèce.

#### Quelques chiffres pour le bassin versant du Viaur :

- ! 1985 moins de 10 chevreuils attribués au plan de chasse
- ! 2003 plus de 750 chevreuils attribués et plus de 680 chevreuils prélevés en 2002

Soit une population estimée cette année sur ce bassin à plus de 2000 chevreuils avant reproduction.



Chevrette

### Le Lapin de garenne

*Oryctolagus cuniculus*

Autrefois gibier de base des chasseurs, il est maintenant devenu rare ou très localisé. En effet deux épizooties ont mis à mal l'espèce. La myxomatose apparue à la fin des années 50 dans la région et, alors que le lapin était assez peu présent, un virus hémorragique a fini de le faire disparaître. Le regain du boisement des terrains pentus dans les vallées suite à l'abandon de ces lieux par l'agriculture, lui ont aussi été défavorable.



Lapin

#### Renard



## LA FLORE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR

### La flore de la vallée du Viaur :

La vallée du Viaur est caractérisée, du point de vue de sa flore, par plusieurs influences climatiques qui en font son charme et sa diversité. Cette vallée est en effet située aux confins du Bassin Aquitain, du Massif Central et est proche de la région méditerranéenne ce qui en fait un carrefour bioclimatique où viennent se rencontrer les influences atlantiques, montagnardes et méditerranéennes. Celles-ci proviennent, en grande partie, de l'orientation est-ouest de l'écoulement de la rivière sur plus de 160 km cela favorise à la fois les pénétrations atlantiques et permet aussi d'avoir deux versants bien individualisés lui conférant pratiquement l'existence d'une "soulane" ou "adret" orientée plein sud (influence méditerranéenne) et une "ombrée" ou "hiversenc" où les rayons du soleil pénètrent peu (influence montagnarde).

Le substrat schisto-gneissique confère aux sols leur acidité. Ce sont des sols pauvres et généralement peu profonds, surtout dans les versants. Les plateaux ont été amendés et donnent des sols bruns, plus riches et plus épais du fait de la décomposition des roches cristallines.

### Dans les vallons encaissés du Ségala : L'influence atlantique



Cette influence se retrouve grâce à l'orientation ouest/est de la vallée du Viaur qui constitue dans sa partie aval la limite Est du bassin aquitain. Cette influence se traduit par la présence d'espèce comme Le chêne pédonculé qui est ici une essence très abondante en fond de vallée ou dans le bocage du Ségala; et surtout par la présence des espèces comme le chêne tauzin et l'osmonde royale qui se trouvent ici en limite est d'aire de répartition.

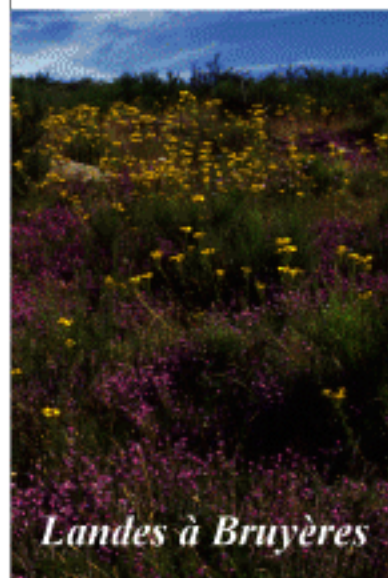
Il faut rajouter les faciès des châtaigniers toujours très abondants dans la vallée, espèce qui a longtemps bénéficié de sa culture par l'homme et où ses variétés sont encore nombreuses comme la rousse ou marron de Laguépie, la micoural, la savoye ou la corne de boeuf.

### Les versants secs : Les influences méditerranéenne et subméditerranéenne

L'influence méditerranéenne se fait sentir dans les secteurs abrités en versant sud, les affleurements rocheux avec notamment la présence de la filaire ("auder" dans la région) et l'érable de Montpellier. On trouve ces espèces dans les gorges de Planèze et de Flauzins, au château de Thuriès, sous Bar ou Lagarde Viaur. L'influence subméditerranéenne est traduite par l'abondance du chêne pubescent très fréquent en versant sud ou près des affleurements rocheux dans la partie aval du Viaur.



### Les hautes terres du Lézou : une influence montagnarde importante

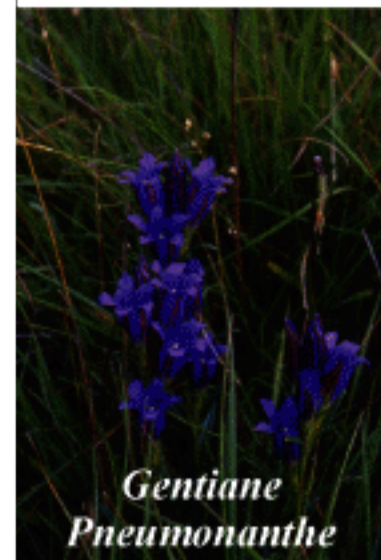


Elle est dominée par la hêtraie ou les haies de houx. L'influence montagnarde se traduit aussi par la présence de la grande gentiane. Cette influence peut descendre vers l'aval avec les apports du Viaur et son encaissement qui entraîne des versants très humides. On y trouve souvent des lambeaux de landes qui occupent aujourd'hui de très faibles superficies, essentiellement sur les hauteurs ventées du Lézou où le gneiss affleure souvent. On y rencontre les bruyères, les fougères aigles ou l'arnica.

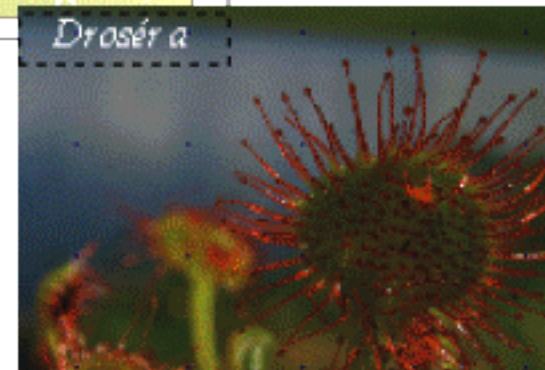


### Les tourbières : des milieux très spécifiques

Cette influence froide et humide des hautes terres du Lézou trouve son optimum



avec la présence des tourbières dans les dépressions planes ou les têtes de bassins, véritable formation relictive des périodes glaciaires. Elles jouent un rôle important dans la régulation des eaux et dans leur pureté. On y trouve des espèces rares comme la droséra, la narthécie ou la gentiane pneumonanthe.



### La Ripisylve

Au bord du Viaur et des ruisseaux, on trouve une bande étroite constituée par la ripisylve ou végétation boisée du bord des eaux. La végétation y est souvent luxuriante, assez proche d'une forêt galerie. On y trouve des espèces comme le peuplier noir, l'aulne glutineux "vergne", le charme et la rare osmonde royale... Voir Bulletin d'information n° 3 - Mai 2001.



### Une richesse connue et reconnue :

La vallée du Viaur bénéficie d'une reconnaissance scientifique par sa richesse botanique et faunistique puisqu'elle a été inventoriée en tant que ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique). Elle est aussi proposée au futur réseau Natura 2000 et est classée Zone Verte dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Le réseau des tourbières du Lézou, en amont, fait aussi l'objet de mesures de gestion et de protection (MAE, CTE, contrats Natura 2000...).

### Le Grand-duc d'Europe



Oiseau sédentaire, il est présent sur la partie aval du Viaur. Il vit en falaises et se nourrit de mammifères (rats, hérissons, renards) et d'oiseaux (corvidés, canards, rapaces). Il pond deux à trois oeufs entre le mois de janvier et le mois de mars. Les jeunes prennent leur envol vers les mois d'avril et mai.

Espèce protégée au niveau national et européen.



Faucon pèlerin

### Le Faucon Pélerin

Animal le plus rapide au monde, avec des pointes à plus de 250 km/h en piqué. On le trouve en falaise et escarpements rocheux. Il est spécialisé dans la capture d'oiseaux en vol (pigeons, étourneaux, grives, corvidés...). La femelle dépose, dans une petite cuvette en falaise, 3 à 4 oeufs fin mars. Les jeunes s'envolent de fin mai à début juin.

Espèce présente toute l'année; elle est protégée par la loi, au niveau national et européen.

### Le Grand Corbeau

Souvent confondu avec la Corneille noire (appelé couramment Corbeau) le Grand Corbeau est beaucoup plus grand : 1,20 à 1,30 m d'envergure contre 0,90 à 1 m pour la Corneille. Il vit, comme le Grand-duc, en falaises et escarpements rocheux. Opportuniste, son régime alimentaire est composé de cadavres d'animaux, rongeurs, jeunes oiseaux au nid et déchets. Quatre à six jeunes voient le jour au mois de mars et quittent le nid fin avril à début mai.



Grand corbeau

Espèce présente toute l'année; elle est protégée au niveau national et européen.

### La Bergeronnette des ruisseaux

Elle affectionne les bords de cours d'eau rapide (rivières et torrents) et les lacs, avec des escarpements rocheux. Facile à reconnaître, elle a une silhouette très élancée et un mouvement de queue de haut en bas (d'où son nom courant : Hoche-queue). Elle se nourrit d'insectes et de larves. La bergeronnette fait deux à trois pontes par an avec des portées de quatre à six jeunes. Les individus peuplant nos rivières sont sédentaires.

Espèce protégée par la loi, au niveau national et européen.



Bergeronnette des ruisseaux

### Chevalier guignette



### Chevalier guignette

Ce limicole est présent, toute l'année près des zones humides (rivières, plans d'eau) où il se nourrit de petits mollusques et vers. Il chasse aussi les insectes et les araignées sur les berges des rivières. C'est

l'un des limicoles les plus courants mais il n'a pas été constaté nicheur dans le département de l'Aveyron.

Espèce protégée par la loi, au niveau national et européen.

Source : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Aveyron Grands Causses - Photos : Patrice GENIEZ

Avec la

participation de :

Agence de l'Eau Adour Garonne



Conception et réalisation :

Contrat de Rivière du Viaur

Tél : 05 65 71 12 64 - Fax : 05 65 67 82 91

ET des Communes du Bassin versant du Viaur